Journée d'étude SIHFLES Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines 15, parvis René-Descartes – 69366 LYON cedex 07 salle F05 (rez-de-chaussée du bâtiment formation) 2 décembre 2000

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE :

LA DESCRIPTION DE LA PHRASE COMPLEXE DANS QUELQUES MANUELS SCOLAIRES PUBLIÉS ENTRE 1880 ET 1930

(Belgique – Espagne – France)

Objectif

Montrer, dans différents pays (Belgique, Espagne, France), à quelles préoccupations pédagogiques correspondent les descriptions proposées de la phrase complexe dans les manuels d'enseignement de la langue française entre 1880 et 1930. Déterminer d'éventuels rapports (applications, influences diverses, etc.) entre les manuels scolaires et les théories linguistiques (au sens large).

Les communications seront centrées sur l'analyse de manuels. Plusieurs moments de discussion sont prévus : une quinzaine de minutes après chaque exposé et un débat d'une heure (de 14 à 15h) réservé à une comparaison entre les traditions nationales et les types d'enseignement de la langue française (langue étrangère >< langue maternelle).

Communications proposées

- 9–9h20 Annie BOONE (Vrije Universiteit Brussel):

 Introduction à la notion de subordination en linguistique et dans les manuels scolaires
- 9h20-10h Brigitte LEPINETTE (Universitat de Valencia):

 La syntaxe dans les grammaires françaises pour Espagnols (1880-1900)
- 10h-10h40 Hélène HUOT (Université de Paris 7) :

 La description des phrases subordonnées dans la grammaire scolaire française (français langue maternelle)
- -- 10h40-11h = Pause Café
- 11h05–11h45 Michel BERRÉ (Vrije Universiteit Brussel):

 La "phrase complexe" dans les manuels scolaires de langue française en Belgique entre 1880 et 1914:
 quelle description pour quel enseignement?
- 11h45–12h25 Pascale HADERMAN (Universiteit Gent):

 À propos des phrases complexes dans les grammaires scolaires de langue française (langue maternelle et langue étrangère) en Belgique entre 1918 et 1930.
- -12h30-14h = Pause Déjeuner
- 14h-15h = Discussion générale

Pour les membres de la SIHFLES:

— assemblée générale annuelle de 15h à 18h.